



Bagnolet, le 14 décembre 2022

Communiqué de presse

Pas un centime de plus pour les mégabassines !

Ce jeudi 15 décembre a lieu une réunion du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, qui couvre un ample territoire concerné par des mégabassines construites ou en projet. Celles-ci sont largement financées par de l'argent public en provenance de l'Agence de l'eau, à 70% environ. La Confédération paysanne participera à la mobilisation demain à partir de 11h devant l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à Orléans.

Nous dénonçons l'usage de cet argent public à des fins de privatisation de la ressource au profit d'une minorité accaparante. Par ailleurs, en finançant les méga-bassines, l'argent public est utilisé pour maintenir un système agricole exportateur, consommateur d'intrants chimiques de synthèse et fortement consommateur d'eau pour l'irrigation. Financer des bassines ne fait qu'accélérer un peu plus le problème : certains gagneront peut-être 10 ans, 15 ans en s'accaparant l'eau et en asséchant la ressource, le temps de transmettre leur ferme ; mais au détriment de tous les autres paysan·nes installé·es ou qui souhaitent le faire. Est-ce réellement digne d'une politique publique ? Cet argent doit-il servir un tel projet ?

Nous demandons que les financements des Agences de l'eau servent à mettre en place des pratiques sur les fermes qui servent avant toutes choses à économiser la ressource en eau et à favoriser sa présence dans les sols, élément indispensable pour pouvoir limiter les apports d'eau par l'irrigation : agroforesterie ; diversification des assolements ; limitation du drainage. Ensuite, des financements peuvent servir à favoriser l'irrigation, à condition qu'elle ne détruise pas la ressource en eau et qu'elle permette de prioriser des productions à forte valeur ajoutée en emploi et qui relocalisent l'alimentation.

Nous continuons à demander l'ouverture d'un dialogue avec les différents acteurs institutionnels de la gestion de l'eau. Mais pour cela, il faudrait qu'une représentation équilibrée, tenant compte des différentes tendances, soit assurée dans ces diverses institutions. Il est aussi nécessaire que l'État ne passe pas en force, comme il l'a fait dans la Vienne. Les discussions autour de la gestion de la ressource en eau doivent être reprises dans l'ordre : Quelle quantité d'eau avons-nous à « disposition » (pour autant qu'elle le soit) ? Quel projet agricole souhaite-t-on voir advenir ? Quelles productions est-il préférable d'avoir dans nos territoires ? Alors nous pourrions poser les besoins d'irrigation.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole national : 06 07 55 29 09
- Marie-Pierre Répécaud, secrétaire nationale : 06 15 02 06 42
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78